



N° 19.50
MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS
TRANSFORMATION DE POSTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE dix-neuf, le vingt-sept novembre
Le bureau dûment convoqué le vingt-deux novembre 2019
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 15/12 du 13 avril 2015
S'est réuni en session ordinaire au SMND
Sous la présence de Monsieur JOURDAIN

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

PRESENTS :

Monsieur JOURDAIN Jean-Pierre
Madame BIDARD Pascale
Monsieur BERNARD Marc
Monsieur LOVET Jean-Pierre
Monsieur BOSCH Jean-Marie
Monsieur CASTAING Patrick

Il est exposé :

Par délibération D17/43, en date du 2 octobre 2017, a été créée une équipe remplaçante, composée de 10 postes d'adjoint techniques territoriaux à temps non complet (80%).
Après un an de fonctionnement, il est constaté qu'au sein de cette équipe, 3 de ces 10 agents travaillent régulièrement à temps plein, voire effectuent des heures supplémentaires.

Il est proposé, après avis du Comité Technique, en date du 26 novembre 2019, de transformer trois de ces postes, comme suit :

- Suppression de 3 postes d'adjoint technique territorial à temps non complet
- Création de 3 postes d'adjoint technique territorial à temps complet

Et de mettre à jour le tableau des effectifs :

Grade	Mouvement en +	Mouvement en -
Adjoint technique à temps non complet (80%)		3
Adjoint technique à temps complet	3	

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 27 novembre 2019

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

